



Un désaccord unanime face à une imposture sociale

Face à cette crise nous sommes unis pour vos revendications

A l'issue des NAO 2020 qui se sont conclues par un désaccord entre l'ensemble des Organisations Syndicales CFDT, CFE/CGC, CGT, FO et SUD et la Direction, nous souhaitons vous informer des raisons qui ont motivées notre décision unanime et solidaire.

Les NAO et le versement d'un abondement significatif sur la prime d'intéressement doivent être une vraie occasion de mettre en avant concrètement les valeurs sociales, la reconnaissance et la bienveillance de la part de nos dirigeants, du groupe et de l'actionnaire

A travers un mail commun en date du 06 avril 2020, nous avons fait part à la direction de nos dernières propositions communes dans l'objectif d'aboutir à un accord unanime.

Nous maintenons qu'ils ne sont pas à la hauteur des bénéfices et des dividendes générés pour l'actionnaire. Chronopost a dépassé les 100M€ d'Ebit, **soit +18M€ en 2019 vs 2018 !** Or le montant de la redistribution en 2020 pour les salariés **sera moins important que pour 2019.** C'est pourquoi nous avons revendiqué :

- 1. Un effort sur l'augmentation Générale & Individuelle** (car le projet de baisser le taux de cotisations Mutuelle pour l'entreprise neutralise l'augmentation de 1,5% proposée).
- 2. Extension des dates couvertes par la prime "Corona" pour la période du mardi 17 au mardi 31 mars.** (Et après le 30 avril en fonction de la situation sanitaire).
- 3. Ajout de 1,5M€ d'abondement à la prime d'intéressement.**

Pour rappel sur les 6 dernières années, les salariés percevaient au global **un peu plus de 3,1M€/an** sur la partie Intéressement. Aujourd'hui, l'enveloppe de l'Intéressement **n'atteint que 1,6M€, soit moitié moins.**

A cela s'ajoutent les conditions de travail extrêmement difficiles pour les opérationnels, l'aggravation de la pression mise sur les managers. Bien que nous soyons conscients de la nécessité de transporter les produits indispensables à la survie et au bien-être de nos concitoyens, nous réaffirmons que la santé des collaborateurs de Chronopost est primordiale

Or, les moyens de protection étaient insuffisants pour protéger les salariés en mars, alors même qu'à ce jour tous les besoins ne sont pas couverts.

Pour ces raisons, nous avons décidé de boycotter la réunion du CSE du mercredi 08 avril.

Au cours de la crise sanitaire qui se poursuit, la priorité doit être de protéger la santé de tous les salariés tout en poursuivant, mais avec les adaptations nécessaires, notre activité de transport express.

Le dialogue social doit se construire en respectant les salariés qui sont représentés par vos partenaires sociaux, les Organisations Syndicales CFDT, CFE/CGC, CGT, FO et SUD.

Toutefois, notre union des syndicats a déjà contraint la direction à étendre la prime « Covid 19 » à la 2ème quinzaine de mars et donc à réévaluer son montant global à 750 euros.

L'union et les revendications continuent